

AMIENS METROPOLE MET EN PLACE LE TRI DES PAPIERS ET LANCE UNE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

EN PARTENARIAT AVEC ECOFOLIO, L'ECO-ORGANISME DES PAPIERS

A compter de janvier 2016, les habitants d'Amiens Métropole seront progressivement équipés de bornes de tri des papiers. C'est avec le soutien d'Ecofolio qu'Amiens Métropole met en place ce chantier ambitieux. L'éco-organisme des papiers accompagne également Amiens Métropole dans le lancement d'une grande campagne de sensibilisation pour informer les habitants sur ce nouveau geste de tri. L'objectif est ambitieux : atteindre un taux de recyclage de 14 kg/hab/an dans un premier temps, puis 22 kg/hab/an (soit la moyenne nationale) en 2017.

LE CHOIX DE L'APPORT VOLONTAIRE : UN MODELE PERFORMANT

De nouvelles bornes papiers pour un nouveau geste de tri

C'est dans le cadre du nouveau Plan Déchets d'Amiens Métropole qu'Ecofolio accompagne la collectivité dans la mise en place du tri des papiers.

Ce modèle d'apport volontaire, prôné par Ecofolio, se montre efficace et rentable pour les collectivités. Il permet de collecter des papiers d'une meilleure qualité tout en optimisant les coûts de la collecte. Moins coûteux, ce modèle est viable financièrement et créateur de valeur.



Personne ne sera oublié : la mise en place des bornes sur les 33 communes se fera de façon progressive sur un an en fonction de différents critères (densité de l'habitat, contraintes techniques) et avec des phases de test et d'ajustement.

« Notre partenariat avec Ecofolio constitue une réelle opportunité pour le déploiement du Plan Déchets d'Amiens Métropole. La mise en œuvre du tri des papiers sur un schéma d'apport volontaire de proximité est aujourd'hui une nécessité. Nous avons fait ce choix sur des critères tout autant écologiques qu'économiques. C'est en effet une solution rentable pour la collectivité et efficace pour favoriser l'économie circulaire sur notre territoire ».

Alain GEST, Président d'Amiens Métropole.

UNE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PLUS PRES DES HABITANTS

Pour informer les habitants et les mobiliser autour de ce nouveau geste de tri, Amiens Métropole et Ecofolio lancent une grande campagne de proximité avec une consigne simple à mettre en œuvre :

« Tous les papiers se recyclent alors trions-les tous ! »

Tous ! Les journaux, les magazines, les prospectus, les papiers de bureau mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes ...

Il est inutile de les comprimer, de les froisser ou de les déchirer avant de les jeter.

Cette campagne mobilisera tous les acteurs du territoire et couvrira l'ensemble des communes. Elle comportera de l'affichage ciblé, des actions de communication en porte-à-porte et des événements de proximité à forte visibilité.

« Aujourd'hui Amiens Métropole a fait le choix du tri sélectif en apport volontaire : c'est le choix de demain pour les collectivités voulant allier performances économiques et environnementales. Chez Ecofolio, notre rôle est d'accompagner Amiens Métropole dans cet investissement autant que dans la communication auprès des citoyens. Nous avons la conviction que la mise en place d'un système de tri performant est indissociable d'actions de proximité, au plus près des habitants, pour les informer et faciliter ce nouveau geste de tri »

Géraldine Poivert, Directrice générale d'Ecofolio

LES PAPIERS : UNE RESSOURCE CREATRICE DE VALEUR LOCALE

En triant leurs papiers, les habitants d'Amiens Métropole favoriseront l'économie du recyclage. Les papiers ne sont plus un déchet mais une nouvelle matière première, à même de soutenir l'industrie et les emplois locaux dans les domaines de la collecte, de l'imprimerie, etc...

- L'emploi dans le secteur du recyclage a augmenté en France de 36 % en 10 ans depuis les années 2000, malgré les crises économiques. (Source : Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi).
- 90 000 : c'est le nombre de personnes qui travaillent en France, le plus souvent localement, au traitement et au recyclage des vieux papiers (filrière papier et recyclage)

Enfin, ce nouveau geste de tri sera bénéfique d'un point de vue environnemental :

- La consommation d'eau et d'énergie sera réduite : la production de papier recyclé, par rapport à celle de papier non recyclé, consomme 3 fois moins d'énergie et 3 fois moins d'eau.
- Les ressources naturelles seront préservées : le papier se recycle 5 fois en papiers mais aussi en textile, carton d'emballage, isolant...ce qui permettra de retarder l'ajout de matière première vierge (le bois)

À propos d'ECOFOLIO

Ecofolio est la société privée, agréée par l'Etat, qui collecte et recycle les papiers en France. Son rôle : faire des déchets d'aujourd'hui nos ressources pour demain. Pour cela, l'Etat lui a confié plusieurs missions sur l'ensemble du territoire national : organiser la collecte, le tri et le traitement des vieux papiers, éco-concevoir les papiers et faciliter leur recyclage, mais aussi informer et sensibiliser les citoyens.

Ecofolio travaille en coordination avec toutes les collectivités territoriales, les opérateurs du déchet, les metteurs sur le marché (comme les distributeurs, les banques...), et les papetiers qui assurent la transformation finale de nos vieux papiers en cahiers, cartons d'emballages, matériaux d'isolation, etc.

Pour agir, l'éco-organisme reçoit une contribution des entreprises dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur : la loi prévoit en effet que les acteurs qui émettent du papier financent son recyclage.

<http://www.ecofolio.fr/>

Contact presse Ecofolio

Sarah Aoun : 06 28 40 66 54 / sarahaoun@shadowcommunication.fr

Contact presse Amiens Métropole

Michel Collet : 03 22 97 40 99 / m.collet@amiens-metropole.com